FORMATIONS 2018

COMPRENDRE POUR AGIR

MUSÉE D'HISTOIRE
ET DES SCIENCES
DE L'HOMME

Sommaire

Préambule 3

Les formateurs 4

Formation de sensibilisation à la lutte contre les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations 5

Objectifs de formation 5

Déroulé de la formation 6

Formation de référent à la lutte contre les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations 7

Objectifs de formation 7

Déroulé de la formation 8

Formation à la prévention des radicalisations 9

Objectifs de formation 9

Déroulé de la formation 9

Éthique et responsabilité en position d'autorité 11

Objectifs de formation 11

Déroulé de la formation 12

Fonctionnaire citoyen - fonctionnaire éthique : devenir acteur d'une collectivité qui s'engage 13

Objectifs de formation 13

Déroulé de la formation 14

Formation à destination des acteurs intervenant dans le cadre de l'accueil et de l'accompagnement des primo-arrivants 16

Objectifs de formation 16

Déroulé de la formation 17

Demandes spécifiques de formation 18

Accéder au Site-mémorial du Camp des Milles 19

Présentation du Site-mémorial du Camp des Milles 20

Grille tarifaire 22

Formation hors les murs 22

Nous contacter 23

Les partenaires de nos formations 24

Préambule

« Le monde est dangereux à vivre, non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire. » Albert Einstein

Seul grand camp français d'internement et de déportation (1939-1942) encore intact, le Camp des Milles est aujourd'hui un musée d'Histoire et des Sciences de l'Homme innovant. En effet, pour la première fois dans le monde sur un lieu de mémoire, sont livrées au visiteur des clés de compréhension des mécanismes individuels, collectifs et institutionnels qui ont conduit et qui peuvent encore conduire au pire ainsi que ceux qui permettent d'y résister.

En s'appuyant sur l'histoire du Camp et sur celle des grands génocides du XXe siècle, la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation a élaboré un socle scientifique et pédagogique spécifique sur lequel ont été développées des formations en milieu professionnel, sous l'autorité d'un conseil scientifique pluridisciplinaire et international et en coopération avec plusieurs partenaires comme l'Université d'Aix-Marseille, le Défenseur des Droits ou le CNFPT. Cette pédagogie permet de comprendre les engrenages dangereux que peuvent nourrir les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations, et les moyens d'y résister.
Cette approche scientifique et pédagogique a été consacrée au plan international par l'attribution d'une Chaire de l'Unesco à la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation et à l'Université d'Aix-Marseille, associée à l'offre de formation.

Celle-ci s'articule ainsi autour de quatre grands thèmes :

- ✓ Prévention et lutte contre les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations
- ✓ Prévention des extrémismes et des radicalisations
- ✓ Éthique, responsabilité et exercice de l'autorité
- ✓ Démocratie, valeurs et principes de la République.

Dans le déroulement des sessions, outre la visite commentée du Site-mémorial, est proposée une pédagogie active sous la forme de travaux de groupe, d'études de cas ou de présentation d'expériences, notamment dans le domaine comportemental.

Les formations sont ouvertes à un large public (corps constitués, cadres et agents de la Fonction publique, dirigeants d'entreprises, acteurs de l'éducation formelle et informelle, bénévoles d'association…)
Depuis son inauguration en septembre 2012 par le Premier ministre, le Site-mémorial a accueilli plus de 4000 stagiaires en formation.

La Fondation du Camp des Milles est certifiée et référencée dans le Datadock, plateforme de référencement des organismes de formation, permettant ainsi la prise en charge des formations par les OPCA.

Les formateurs

Alain Chouraqui

Directeur de recherche émérite au CNRS - Président de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation. Responsable scientifique de la Chaire UNESCO « Éducation à la citoyenneté, sciences de l'Homme et convergence des mémoires »

Jean-Louis Kérignard

Vice-Amiral (2s)
Responsable du Pôle formation de la Fondation du Camp des Milles

Jérôme Cernoïa

Éthicien, praticien en éthique organisationnelle et professionnelle
Adjoint du responsable formation

Yolande Eskenazi

Conseillère du Défenseur des Droits pour les régions PACA et Languedoc Roussillon

Léna Casiez-Piolot

Docteur en droit international
Chargée de mission auprès du Pôle contenus du Camp des Milles

Bernard Mossé

Ingénieur de recherche auprès de l'Université d'Aix-Marseille
Responsable des contenus auprès du Camp des Milles

Marion Decome

Docteur en Études culturelles
Chargée de mission du dispositif de labellisation citoyenne

Christian Melka

Conseiller technique du Recteur, Académie d'Aix-Marseille
Conseiller spécial du Président de la Fondation du Camp des Milles

Xavier Roth

Enseignant-Chercheur, Laboratoire des sciences de l'éducation
Université Grenoble Alpes

Formation de sensibilisation à la lutte contre les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations

CONTRIBUER À L'ÉDUCATION CONTRE LES EXTRÉMISMES, LES RACISMES, L'ANTISÉMITISME ET LES DISCRIMINATIONS

Objectifs de formation

En s'appuyant sur l'histoire du Camp des Milles et sur une approche pluridisciplinaire, la formation vise à :

- ✓Replacer la question du racisme dans une histoire longue afin de comprendre les mécanismes à l'œuvre dans la société ;
- ✓Aborder la base des dynamiques individuelles et collectives conduisant à la production de discriminations, notamment celles racistes ou antisémites ;
- ✓Distinguer racisme et discriminations et reconnaître les éléments prohibés par la loi.

PUBLICS VISÉS : La formation est ouverte à tous les salariés de la fonction publique et du secteur privé, de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des collectivités locales, des organismes de l'éducation informelle et des bénévoles d'associations.

DURÉE DE FORMATION : une journée (6 heures de formation).

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : visite commentée du Site-mémorial, apports théoriques.

CONTENUS : Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation, coproduits avec l'Université d'Aix-Marseille et le Défenseur des Droits.

ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION : n/a

VALIDATION : n/a

Dates de formation

Sur demande

09h00 Accueil des participants à la Fondation du Camp des Milles.

09h15-12h30 Visite commentée du Site-mémorial du Camp des Milles

- → La montée des discriminations dans l'entre-deux-guerres et les trois périodes du camp ;
- → Visite des lieux d'internement et de déportation ;
- → Racismes, antisémitisme, extrémismes et radicalisations : analyse des mécanismes individuels, collectifs et institutionnels, mais aussi des capacités de résistance à ces mécanismes.

12h45- 13h45 Pause déjeuner

13h45 -15h45 Des représentations mentales aux discriminations

- → Rappel des notions principales
- → Compréhension des dynamiques psycho-sociales individuelles conduisant aux discriminations et de celles permettant d'y résister.

16h00 – 17h00 Apports juridiques

- → Racisme : que dit la loi ?
- → Critères juridiques de discrimination.
- → Cas d'études

17h00 Fin de la journée. Départ des participants.

CHAIRE
UNESCO

Formation de référent à la lutte contre les extrémismes, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations

ÊTRE ACTEUR DE L'ÉDUCATION CONTRE LES EXTRÉMISMES, LES RACISMES, L'ANTISÉMITISME ET LES DISCRIMINATIONS

Objectifs de formation

En s'appuyant sur l'histoire du Camp des Milles et sur une approche pluridisciplinaire, la formation vise à :

- ✓ Consolider les connaissances de base des dynamiques individuelles et collectives conduisant à la production de discriminations, notamment celles racistes ou antisémites ;
- ✓ Apprendre à reconnaître les discriminations prohibées par la loi ;
- ✓ S'inscrire dans une démarche de projet de lutte contre les extrémismes, les discriminations, le racisme et l'antisémitisme, conforme aux attendus du dispositif de labellisation citoyenne.

PUBLICS VISÉS : La formation est ouverte à tous les salariés de la fonction publique et du secteur privé, de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des collectivités locales, des organismes de l'éducation informelle et des bénévoles d'associations.

DURÉE DE FORMATION : deux journées consécutives (12 heures de formation).

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : visite commentée du Site-mémorial, apports théoriques et juridiques, travaux en sous-groupes.

CONTENUS : Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation, coproduits avec l'Université d'Aix-Marseille et le Défenseur des Droits.

ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION : Fait lors des restitutions dirigées

VALIDATION : certificat d'habilitation.

Prochaines dates de formation

- 3 et 4 octobre
- 5 et 6 novembre
- 22 et 23 novembre
- 4 et 5 décembre

Autres dates sur demande

Jour 1

09h00 **Accueil des participants à la Fondation du Camp des Milles.**

09h15-12h30 Visite commentée du Site-mémorial du Camp des Milles

→ La montée des discriminations dans l'entre-deux-guerres et les trois périodes du camp ;
→ Visite des lieux d'internement et de déportation ;
→ Racismes, antisémitisme et extrémismes : analyse des mécanismes individuels, collectifs et institutionnels, mais aussi des capacités de résistance à ces mécanismes.

12h45- 13h45 Pause déjeuner

13h45-16h00 Discriminations, extrémismes et radicalisations

→ Compréhension des dynamiques psycho-sociales individuelles conduisant aux racismes et aux discriminations ;
→ Complice ou résistant ? Travaux conduits en sous-groupes

17h00 **Fin de la première journée. Départ des participants.**

Jour 2

09h00 **Accueil des participants à la Fondation du Camp des Milles.**

9h15 -12H30 Module juridique : les discriminations

→ Les discriminations : rappel du cadre légal
→ Illustrations des différentes formes de discrimination, à partir de situations dont le Défenseur des Droits est saisi.
→ Quels actes discriminants en milieu professionnel ?

12H30 – 13H45 Pause déjeuner

13h00 – 14h00 Un pas en avant

→ Mise en situation autour des inégalités sociales et des discriminations

14h15–17h00 Racismes et antisémitisme en France aujourd'hui : éléments de diagnostic relatifs au racisme en France et présentation de projets

→ Étude de cas en sous-groupe à partir d'un projet existant.
→ Présentation du dispositif national de labellisation
→ Présentation de projets dans le cadre du dispositif de labellisation citoyenne
→ Débat mouvant.

17h00 **Fin de la formation. Départ des stagiaires du Camp des Milles.**

Formation à la prévention des radicalisations

Sous l'autorité de leur hiérarchie, les référents seront en capacité de procéder à la première analyse des informations remontées par les agents concernant des situations liées aux phénomènes de radicalisation violente. Ils pourront ainsi aider au traitement des situations (aide à la décision) en apportant leur éclairage.

Objectifs de formation

- ✓Identifier les processus de violence à base identitaire et les mécanismes conduisant à adhérer aux pensées extrêmes
- ✓Comprendre les mécanismes et processus de l'emprise mentale
- ✓Repérer les situations à risque, et les faisceaux d'indices de basculement
- ✓Connaître les procédures d'alerte
- ✓Connaître les dispositifs et structures prenant en charge des personnes en voie de radicalisation.

PUBLICS VISÉS : Cadres et agents de la Fonction publique.

DURÉE DE FORMATION : Deux journées (12 heures), la première se déroulant au Camp des Milles.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Visite du Site-mémorial, apports théoriques et pratiques, travaux en sous-groupes.

CONTENUS : Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation et Université de Grenoble

QUALITÉ DES FORMATEURS : vice-amiral (2s) responsable du pôle formation au Camp des Milles, Maître de conférences à l'Université de Grenoble et membre du Conseil Scientifique de la Fondation du Camp des Milles.

ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION : n/a

Dates de formation

Sur demande

Jour 1

9H00 Accueil des stagiaires à la Fondation du Camp des Milles.

9H15 -11H00 On ne naît pas extrémiste, on le devient

- ✓ Sortir de la sidération
- ✓ Quand l'extraordinaire naît de l'ordinaire: le cas de la tuilerie des Milles
- ✓ Pensée ordinaire et pensée extrême
- ✓ Un modèle du processus de radicalisation : l'escalier de Moghaddam
- ✓ Point de bascule : Le « eux et le « nous »

11H00 -12H30 Visite du Site-mémorial

- ✓ La montée des extrêmes dans l'entre-deux-guerres
- ✓ Du racisme au génocide, l'aboutissement d'une politique raciale rigoureuse

12H30 - 13H45 Pause déjeuner

13H45 - 15H15 Expérimenter les mécanismes conduisant à la radicalisation

Au travers d'une expérience collective et « solidaire », tirée du film « La Vague », les stagiaires sont appelés à prendre parti.

15H30-17H00 Qu'est-ce que la radicalisation ?

- ✓ Quand y a-t-il radicalisation ?
- ✓ Une adhésion inconditionnelle…
- ✓ … pour quelles croyances ?
- ✓ La radicalisation : un processus de resserrement durable de la norme acceptée.

Jour 2

9H00 Accueil des stagiaires au Camp des Milles

9H00 – 11H00 : Qu'est-ce-qui se radicalise dans les processus de radicalisations ?

- ✓ Psychologie de l'homme ordinaire
- ✓ Psychologie de l'extrémiste
- ✓ Valeurs sacrées et fusion du groupe
- ✓ Illustration sur la base du téléfilm « Les Jeunes de Vesoul ».

11H15 – 12H30 : Le potentiel explosif de la dimension identitaire

- ✓ Qu'est-ce que l'identité ?
- ✓ Les failles identitaires

12H30 - 13H30 Pause déjeuner

13H30 – 14H30 : Indicateurs de basculement

- ✓ Les indicateurs, sur la base du guide du CIPDR.

14H45 – 17H00 : Présentation des dispositifs existants

- ✓ Procédures d'alerte et de signalement
- ✓ Principales structures et dispositifs prenant en charge les personnes en voie de radicalisation
- ✓ Que font nos voisins européens ?

16H45 Fin de la formation. Départ des participants.

Éthique et responsabilité en position d'autorité

Objectifs de formation

À partir de l'histoire particulière du Camp des Milles et des dérives qu'elle illustre dans l'exercice de l'autorité, cette formation vise à inscrire le responsable dans une posture professionnelle le conduisant à prendre une décision éthique.

- ✓Identifier les différents modes de régulation du comportement qui concourent à l'exercice de l'autorité ;
- ✓ Caractériser certains mécanismes psychosociologiques à risques dans l'exercice de l'autorité ;
- ✓ Dégager des principes pour diriger de manière éthique (à la croisée du juste, du raisonnable et du responsable).

PUBLICS VISÉS : les cadres de la Fonction publique et ceux des secteurs privés et associatifs.

DURÉE DE FORMATION : deux journées consécutives, la première se déroulant nécessairement au Camp des Milles.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Visite commentée du Site-mémorial, apports théoriques et pratiques, travaux en sous-groupes.

CONTENUS : Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation

ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION : Fiche d'évaluation à l'issue de la formation

QUALITÉ DES FORMATEURS : vice-amiral (2s), responsable du pôle Formation à la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation, historien chargé de mission Université Aix-Marseille et responsable du pôle Contenus scientifiques au Camp des Milles, docteure en Études culturelles, praticien en éthique organisationnelle et professionnelle.

VALIDATION : n/a

Dates de formation

Sur demande

Jour 1

08H45 Accueil des stagiaires à la Fondation du Camp des Milles.

09H00 -10H30 Sens de la mission et statut du fonctionnaire

→ Sens de la mission du fonctionnaire, valeurs et grands principes
→ Évolution du statut du fonctionnaire de 1941 à aujourd'hui
Le fonctionnaire, simple rouage de l'administration ?

10H30 - 12H30 Le Camp des Milles : un contre-exemple du modèle républicain

→ La montée des discriminations dans l'entre-deux-guerres et les trois périodes du camp ;
→ Visite des lieux d'internement et de déportation ;
→ Racismes, antisémitisme, extrémismes et radicalisations : analyse des mécanismes individuels, collectifs et institutionnels, mais aussi des capacités de résistance à ces mécanismes.

12H30 - 13H30 Pause déjeuner

13H30 - 15H30 Quels concepts de responsabilité ? Conséquences de l'agir décisionnel sur soi et les autres

Travaux et échanges interactifs, sur le principe du débat mouvant, portant sur les différentes formes de responsabilités

15H45 - 17H00 Exercice de l'autorité

→ Présentation des différents modes de régulation des comportements concourant à l'exercice de l'autorité
→ Autorité de fonction et autorité de sens, distinctions et complémentarités.

17H00 Fin de la première journée.

Jour 2

08H45 Accueil des stagiaires au Camp des Milles (l'option délocalisée est envisageable).

9H00 -10H15 Pour une éthique appliquée à la décision

→ De quelques facteurs de déresponsabilisation pouvant conduire au pire
→ Présentation de l'éthique appliquée comme facteur de responsabilisation.

10H30-12H15 Caractérisation d'une situation complexe

→ Analyse des principaux éléments
→ La place de l'incertitude.

12H15 - 13H30 Pause déjeuner

13H30-17H00 La prise de décision éthique en situation de complexité

→ La décision, acte de raison ou d'émotion ?
→ Le dilemme comme situation de mise sous tension du décideur
→ Présentation d'une méthodologie d'aide à la prise de décision

Évaluation à chaud de la formation par les stagiaires

17H00 Fin de la formation. Départ des participants.

Fonctionnaire citoyen - fonctionnaire éthique : devenir acteur d'une collectivité qui s'engage

Objectifs de formation

Par cette formation, la gouvernance souhaite affirmer son rôle d'administration publique responsable et agissante. Elle veut aussi permettre à ses personnels d'affiner leur discernement afin de mieux concilier leur responsabilité de fonctionnaires et leur comportement de citoyens.

- ✓Consolider les connaissances de base des dynamiques individuelles et collectives conduisant à la production de discriminations, notamment celles racistes ou antisémites ;
- ✓Savoir harmoniser (et parfois arbitrer) entre son rôle de fonctionnaire et celui de citoyen ;
- ✓Dégager des principes pour agir de manière éthique (à la croisée du juste, du raisonnable et du responsable).

PUBLICS VISÉS : cadres et agents de la Fonction publique

DURÉE DE FORMATION : deux journées et demie consécutives au Camp des Milles.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : visite commentée du Site-mémorial, apports théoriques et pratiques, travaux en sous-groupes.

CONTENUS : Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation

ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION : fiche d'évaluation à l'issue de la formation

QUALITÉ DES FORMATEURS : vice-amiral (2s) responsable du pôle Formation au Camp des Milles, docteure en Études culturelles, praticien en Éthique organisationnelle et professionnelle.

VALIDATION : n/a

Dates de formation

Sur demande

Jour 1

08H45 Accueil des stagiaires à la Fondation du Camp des Milles.

09H15 -12H15 Les Milles : un contre-exemple du modèle républicain

→ La montée des discriminations dans l'entre-deux-guerres et les trois périodes du camp ;
→ Visite des lieux d'internement et de déportation ;
→ Racismes, antisémitisme, extrémismes et radicalisations : analyse des mécanismes individuels, collectifs et institutionnels, mais aussi des capacités de résistance à ces mécanismes.
→ Passage par l'espace Serge Klarsfeld.

12H30 - 13H30 Pause déjeuner

13H30 - 17H30 : Engrenages et résistances

→ Atelier engrenages et résistances (en sous-groupes, analyse des mécanismes sociaux et engrenages collectifs pouvant conduire au pire) ;
→ Réflexions et échanges sur la notion de terreau et de l'étape 1 sur la base du volet réflexif du Site-mémorial
- Inviter les stagiaires à identifier et à actualiser les indices « de terrain » permettant de situer la réalité de leur territoire, notamment dans le domaine des discriminations, du racisme et de l'antisémitisme ;
- apports théoriques des formateurs sur les notions-clés qui nourrissent et structurent les dynamiques en jeu.

17H30 : fin de la première journée.

Jour 2

08H45 : arrivée des stagiaires au Camp des Milles

09H00 – 12H00 : Fonctionnaire citoyen, fonctionnaire éthique : être acteur de ses valeurs

→ En partant d'un rappel sur les valeurs et principes du statut du fonctionnaire, aborder la notion de désobéissance.

12H00 - 13H15 Pause déjeuner

13H15 - 15H45 : Responsabilité et conséquences de l'agir décisionnel

→ Travaux et échanges interactifs, sur le principe du débat mouvant, portant sur les différentes formes de responsabilités ;
→ Analyse pour une pratique éthique de l'autorité.

16H15 - 17H30 : Illustration par les valeurs

→ Passage à l'École Nationale Supérieure des Officiers Sapeurs-Pompiers (ENSOSP). Rencontre et échanges sur les valeurs ;

17H30 : fin de la deuxième journée.

Jour 3

08H45 : arrivée des stagiaires au Camp des Milles ;

09H00 - 11H15 : Prise de décision éthique en situation de complexité

→ La décision, acte de raison ou d'émotion ?
→ Le dilemme comme situation de mise sous tension du décideur
→ Présentation d'une méthodologie d'aide à la prise de décision.

11H30 - 12H45 : Être formé…, mais après ?

→ Échanges afin d'identifier et d'évaluer les apports collectifs et individuels de la formation reçue ;
→ temps de réflexion finalisé par la rédaction, par le stagiaire, d'une « feuille d'ambitions professionnelles» pour l'année à venir et faisant écho aux problématiques abordées en formation ;

12H45 : fin de la troisième journée. Départ des stagiaires du Camp des Milles.

Formation à destination des acteurs intervenant dans le cadre de l'accueil et de l'accompagnement des primo-arrivants

COMMENT MIEUX ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES PRIMO-ARRIVANTS DANS LEUR PARCOURS D'INTEGRATION A LA SOCIETE FRANCAISE ?

Objectifs de formation

À partir des dérives dramatiques qu'illustre l'histoire du Camp des Milles quant à l'incarnation de nos valeurs républicaines et de notre rapport à l'étranger, et en prenant appui sur une approche pluridisciplinaire au croisement des sciences de l'Homme, du droit des étrangers et de l'éthique appliquée, l'ambition de cette formation est d'inviter les participants à réfléchir et à discuter les postures et comportements susceptibles de contribuer à un meilleur accueil et accompagnement des primo-arrivants, en :

- analysant les mécanismes de rejet de l'autre pour mieux les prévenir et faciliter l'intégration ;
- appréhendant les « étapes-clés » du parcours d'intégration d'un primo-arrivant ;
- comprenant mieux certaines des réalités administratives et juridiques de parcours d'intégration ;
- en questionnant les valeurs et les principes du modèle d'intégration français.

PUBLICS VISÉS : cadres et agents des structures de l'État, travailleurs sociaux, bénévoles d'associations, salariés des établissements de l'Éducation nationale, des collectivités locales et territoriales, des organismes d'éducation informelle et des structures privées.

DURÉE DE FORMATION : deux journées consécutives (12 heures de formation).

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : visite commentée du Site-mémorial, apports théoriques et juridiques, études de cas, travaux en sous-groupes.

CONTENUS : Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation, avec le soutien du Ministère de l'Intérieur (Direction Générale des Étrangers en France).

ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION : Fiche d'évaluation à l'issue des 2 jours de formation

VALIDATION : attestation de formation

Prochaines dates de formation

A définir

Jour 1

9H00 Accueil des stagiaires à la Fondation du Camp des Milles. Mots d'introduction et présentation des objectifs de formation.

9H30 -12H30 Le Camp des Milles : un contre-exemple du modèle républicain

→ La montée des discriminations dans l'entre-deux-guerres et les trois périodes du camp ;
→ Visite des lieux d'internement et de déportation ;
→ Racismes, antisémitisme, extrémismes et radicalisations : analyse des mécanismes individuels, collectifs et institutionnels, mais aussi des capacités de résistance à ces mécanismes.

12H45 - 14H00 Pause déjeuner

14H00 - 17H00 Parcours de migrants

→ Jeux de rôles autour de parcours migratoires
→ Migrant, exilé, immigré... rappel de quelques définitions
→ Approche de la migration en terme de besoins

17H00 Fin de la première journée. Départ des stagiaires.

Jour 2

9H00 Accueil des stagiaires à la Fondation du Camp des Milles.

9H30 – 12H00 Arriver en France : intégration et modèle de société

→ Le modèle d'intégration français
→ Représentations et comportements dans l'accompagnement des primo-arrivants
→ Principaux enjeux et défis à relever pour une intégration réussie

12H15 - 13H30 Pause déjeuner

13H30 - 16H00 Apports juridiques et étude de cas pratiques

→ Apports juridiques sur le droit applicable des étrangers
→ Analyse par les participants de « situations-types » susceptibles d'être vécues par des primo-arrivants tout au long de leurs parcours d'intégration

16H00 – 16H30 Échanges et évaluation de la formation reçue

17H00 Fin de la formation. Départ des participants.

Demandes spécifiques de formation

Si votre organisme souhaite aborder, en formation, des thématiques traitées par les équipes du Camp des Milles, il est possible d'organiser des sessions spécifiques et de co-construire les formations pour adapter au mieux notre offre à vos besoins et votre terrain. Vous pouvez nous contacter pour nous faire part de vos besoins afin d'élaborer une formation sur mesure en lien avec les thématiques de recherche de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation.

D'autres activités sont possibles sur le Site-mémorial du Camp des Milles :

- ✓ Visites guidées de groupe en français, anglais, allemand et italien
- ✓ Tenue de séminaire ou de colloques (auditorium de 270 places) ;
- ✓ Animation d'ateliers d'approfondissement sur des thèmes spécifiques : mécanismes psychosociaux collectifs ou individuels, dilemme moral dans l'action, racismes et antisémitisme toujours actifs, rumeurs et complot, résistance par l'art…

Accéder au Site-mémorial du Camp des Milles

Les formations se déroulent sur le Site-mémorial du Camp des Milles :

Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation
40, chemin de la Badesse
13290 Les Milles
Tél. : 04 42 39 17 11
Fax : 04 42 24 34 68

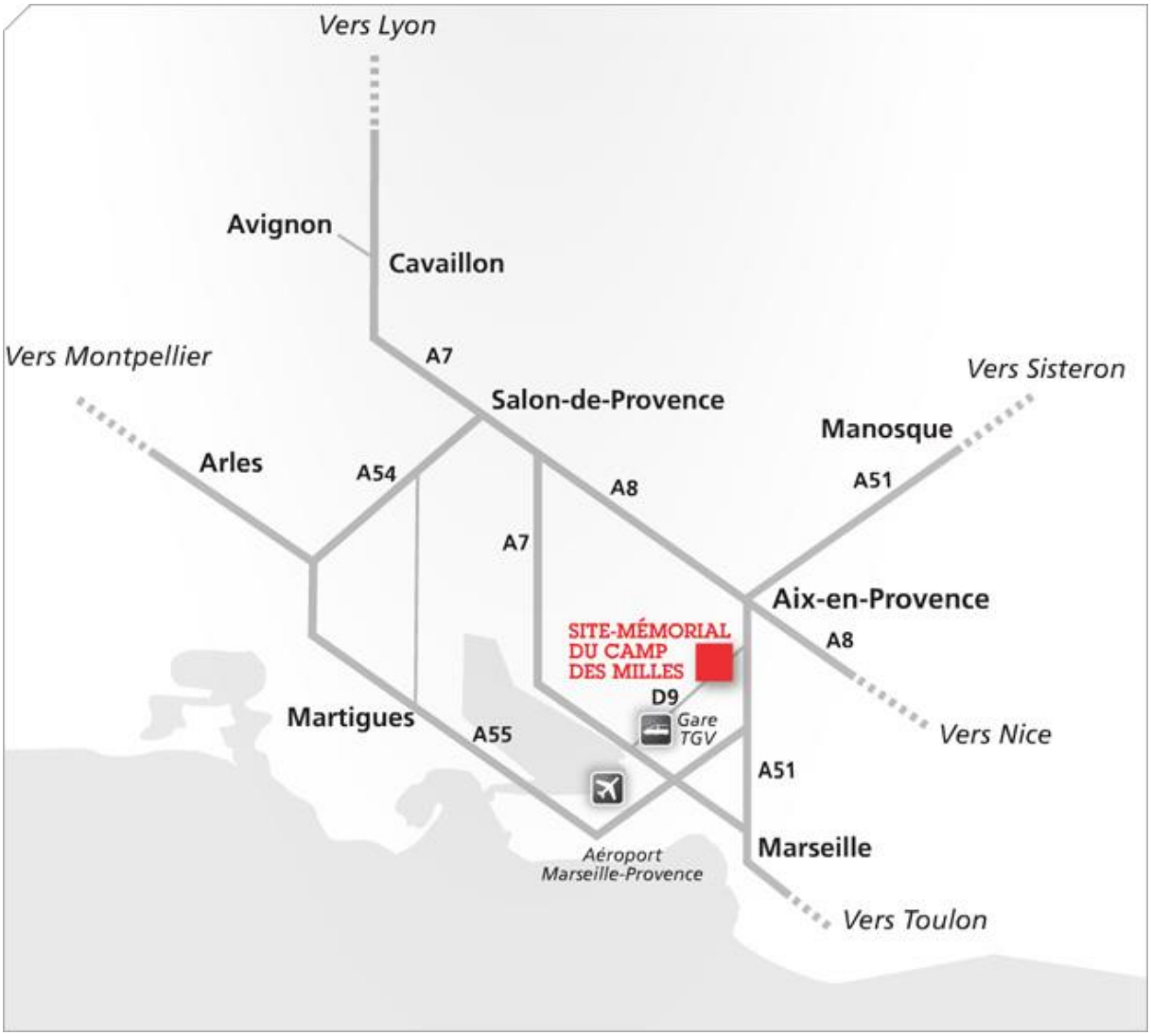

Restauration : le Site-mémorial du Camp des Milles ne dispose pas de cafétéria. Pour les repas de groupe sur place, merci de nous contacter.

Présentation du Site-mémorial du Camp des Milles

« Chacun peut réagir, chacun peut résister, chacun à sa manière »

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes…

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'État dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'État et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le Volet historique présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le Volet mémoriel permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé *Die Katakombe* par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le Volet réflexif présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité…) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».

August Landmesser, Hambourg,1936

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'exposition nationale de Serge Klarsfeld sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE « Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « Salle des peintures » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le Chemin des Déportés, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au Wagon du Souvenir situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Grille tarifaire

BASE TARIFAIRE DES FORMATIONS
(coûts TTC – Hors tarifs conventionnés)

	Durée de la formation	Coût forfaitaire formation intra* (groupe de 12 à 22 personnes)	Coût par stagiaire** pour une formation inter-structures
Formation sensibilisation Racismes	1 jour	1800€	120 €
Formation Référent de la lutte contre les racismes	2 jours	1800€ - formation soutenue par la DILCRAH	80 € - formation soutenue par la DILCRAH
Formation à l'accueil des primo-arrivants	2 jours	1800€ - formation soutenue par le Ministère de l'Intérieur	80 € - formation soutenue par le Ministère de l'Intérieur
Formation Prévention des extrémismes et radicalisations	2 jours	3000€	n/a
Formation éthique et responsabilité en position d'autorité	2 jours	3000€	n/a

* le coût forfaitaire est valable pour une session accueillant entre 12 et 22 stagiaires.
Il comprend :
- les frais pédagogiques, les supports de formation
- en cas de formation sur site : le lieu de formation (Site-mémorial), la visite guidée de la muséographie, et l'utilisation des équipements à disposition
- en cas de formation hors les murs : la visite virtuelle du site
** Le coût par stagiaire est applicable pour les formations rassemblant des stagiaires de différents organismes. La Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation se réserve le droit d'annuler les formations comprenant moins de 12 inscrits.

Formation hors les murs

La Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation décline son offre de formations professionnelles dans toute la France et à l'étranger. Si votre structure souhaite accueillir une formation, un devis comprenant les frais de voyage sur la base d'un aller-retour depuis Aix-en-Provence et du défraiement repas et nuitée, au réel, vous sera adressé.

GRILLE TARIFAIRE
EVENEMENTS (coûts TTC)

	Auditorium (à partir de 150 p)	Zone d'exposition et de réunion (jusqu'à 80 p)	Assistance technique
Journée	2500€	1000 €	500 €
Demi-journée	1800 €	800 €	

Nous contacter

Pour toute demande de renseignement ou de devis :

Jean-Louis Kérignard
Responsable du service Formation
jeanlouis.kerignard@campdesmilles.org

Jérôme Cernoïa
Adjoint au responsable Formation
Jerome.cernoia@campdesmilles.org

Marion Decome
Chargée de mission Label citoyen
marion.decome@campdesmilles.org

Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation
40, chemin de la Badesse - CS 50642
13547 Aix-en-Provence Cedex 4
Tél. : + 33 (0) 4 42 39 17 11 - Fax : 04 42 24 34 68

Les partenaires de nos formations

Ils nous font confiance

Les partenaires de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation